

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 30 AVRIL 2026**

Délibération n°2026.04.117

Désignation des représentants de GrandAngoulême au Syndicat mixte pour l'aménagement, l'entretien et la gestion du plan d'eau de la grande prairie (SMAPE)

LE TRENTE AVRIL DEUX MILLE VINGT SIX à 16 h 00, les membres du Conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 24 avril 2026

Secrétaire de Séance: Hortense CHARTIER-CHEVALERIAS

Membres en exercice: **75**

Nombre de présents: **70**

Nombre de pouvoirs: **4**

Nombre d'excusés: **1**

Membres présents : Sabrina AFGOUN, Sarah AMRANI, Brigitte BANIZETTE, Jean-Luc BEURCQ, Eric BIOJOUT, Karine BOISSIER DESCOMBES, Xavier BONNEFONT, Jacky BONNET, Thierry BOUILLEAU, Catherine BRIE, Michel BUISSON, Jean-Christophe CARDAILLAC, Stéphane CHAPEAU, Hortense CHARTIER-CHEVALERIAS, Guillaume CHUPIN, Fadilla DAHMANI, Jean-François DAURE, Gérard DESAPHY, Fabienne DOUCET, Laurent DUGUE, Nathalie DULAIS, Matthieu DUSSAIGNE, François ELIE, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Ludovic GERBOU, Hélène GINGAST, Michel GOMEZ, Jérôme GRIMAL, Rémi HUMBERT, Thierry HUREAU, Pascal JAUMARD, Sandrine JOUINEAU, Samantha LANDREAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Daniel MAGNIER, Lionel MAHERAULT, Annie MARAIS, Annie MARC, Stéphanie MARCHAND, Patrick MARDIKIAN, Jean-Luc MARTIAL, Charlène MESNARD-CALMELS, Benoît MIEGE-DECLERCQ, Mathilde MINAUD, Pascal MONIER, Philippe MONJARRET, Bénédicte MONTEGU, Thierry MOTEAU, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Coralie PASQUIER, Dominique PEREZ, Thierry PERONNAUD, Yannick PERONNET, Anne-Aziliz PETIT-LOUBOUTIN, Gilbert PIERRE-JUSTIN, Jean-Philippe POUSSET, Calixte ROCHETEAU, Damien RONDEAU, Hugo ROUGIER, Gérard ROY, Morgan VANDESTICK, Maryline VINET, Lucy VIOLIN, Elise VOUVET, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Aurélie ZADRA, Hassane ZIAT

Ont donné pouvoir : Fadila BOUTAYEB à Benoît MIEGE-DECLERCQ, Frédéric CROS à Gérard DESAPHY, Magali SAINT HILAIRE à Laurent DUGUE, Zalissa ZOUNGRANA à Elise VOUVET,

Excusé(s): Jean-Claude COURARI

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20260430-2026_04_117-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/05/2026
Notification : 07/05/2026

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 30 AVRIL 2026

**DÉLIBÉRATION
N°2026.04.117**

Rapporteur : Monsieur BONNEFONT

DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE GRANDANGOULEME AU SYNDICAT MIXTE POUR L'AMENAGEMENT, L'ENTRETIEN ET LA GESTION DU PLAN D'EAU DE LA GRANDE PRAIRIE (SMAPE)

PROJET DE TERRITOIRE "GRANDANGOULEME VERS 2030"

Pilier : UNE AGGLO QUI DEVELOPPE ET PREND SOIN DE SES RESSCES AU SERVICE DES POL CTAIRES ET DES CITOYENS

Ambition : NON VENTILÉ

Enjeux : [99999 -9) NON VENTILÉ]

Le Syndicat Mixte pour l'aménagement, l'entretien et la gestion du Plan d'Eau de la Grande Prairie (SMAPE) a notamment pour objet :

- la représentation de GrandAngoulême et du département de la Charente auprès des pouvoirs publics et la défense des intérêts qui leur sont communs en matière d'aménagement, d'entretien et de gestion du complexe de loisirs du plan d'eau de la Grande Prairie sur le territoire de la commune de Saint-Yrieix sur Charente,
- l'aménagement du plan d'eau et des terrains adjacents,
- l'étude et l'exécution des travaux d'équipement et des travaux d'entretien,
- l'entretien de ce plan d'eau, des espaces verts et de loisirs,
- la gestion de ce complexe de loisirs.

La composition du SMAPE est la suivante :

Composition du SMAPE	Nombre de délégués	
	Titulaires	Suppléants
GrandAngoulême	7	7
Département de la Charente	5	5

Pour ces désignations, l'article L5721-2 alinéa 6 du code général des collectivités territoriales précise que « le choix de l'organe délibérant, peut porter sur l'un des membres ou sur tout conseiller municipal d'une commune membre de la communauté ».

Par ailleurs, le conseil communautaire a fixé les modalités de désignation des délégués de GrandAngoulême dans les conseils syndicaux des syndicats des mixtes « ouverts » par délibération n°2026.04.098 du 23 avril 2026 :

- scrutin uninominal secret à la majorité absolue aux deux premiers tours et à la majorité relative au troisième tour,
- en cas d'égalité des voix l'élection est acquise au plus âgé ou à la plus âgée,
- Le conseil communautaire peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au **scrutin secret**.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20260430-2026_04_117-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/05/2026
Notification : 07/05/2026

L'assemblée ayant délibéré à l'unanimité pour un vote à main levée,

Je vous propose donc :

DE DESIGNER les représentants suivants de GrandAngoulême au comité du syndicat mixte pour l'aménagement, l'entretien et la gestion du plan d'eau de la grande prairie (SMAPE)

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Laurence BISTOS (Angoulême)	Daniel BREJOU (Gond-Pontouvre)
Michel GOMEZ (Gond-Pontouvre)	Fadila BOUTAYEB (Saint-Yrieix)
Patrick DELAGE (Ruelle-sur-Touvre)	Elise VOUVET (Angoulême)
Benoît MIEGE-DECLERCQ (Saint-Yrieix)	Jean-Jacques FOURNIE (Saint-Yrieix)
Jean-Luc MARTIAL (Sireuil)	David MERCIER (Saint-Yrieix)
Aurélien RUIS (Saint-Yrieix)	Isabelle MOUFFLET (Vindelle)
Hassane ZIAT (L'Isle d'Espagnac)	Gilbert PIERRE JUSTIN (Angoulême)

Pour : 74 Contre : 0 Abstention : 0 Non votant : 0	APRES EN AVOIR DELIBERE LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE
---	--

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20260430-2026_04_117-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/05/2026
Notification : 07/05/2026